

## Le Compte Solidarité Gers : APA / Chèque Emploi Service Universel

### Qu'est-ce que le Compte Solidarité Gers ?

Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), vous recevez un ou plusieurs chèque(s) papier de Chèques Solidarité Gers (CESU - Chèques Emploi Service Universels préfinancés) pour rémunérer votre ou vos aides à domicile.

Le Compte Solidarité Gers est l'alternative électronique au CESU « Papier ».

Son mode de fonctionnement s'apparente à celui d'un compte bancaire en ligne.

Tous les mois, le Compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié ou son mandataire par simple virement bancaire.

### Pourquoi utiliser le Compte Solidarité Gers ?

Le Compte Solidarité GERS est accessible 24h/24h, 7j/7 et permet d'effectuer des paiements en toute sécurité.

En quelques clics, vous déclenchez un virement du montant précis de la prestation et le paiement est soldé dans un délai inférieur à 48h.

L'historique des opérations est actualisé en temps réel et immédiatement mis à disposition.

› **Pour ouvrir votre Compte Solidarité Gers, cliquez sur le lien suivant** : <http://cg32-apa.domiserve.com> ↗.

› [Téléchargez la notice APA](#) ↗

Cette notice vous expliquera en détail la manière dont vous devez procéder.

DÉPARTEMENT  
DU GERS



Conseil Départemental du Gers

✉ Nous contacter

81 route de Pessan  
BP 20569  
32022 Auch Cedex 9  
05 62 67 40 40

EN  
1 CLIC

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser